

Diver

Il était
une FOI



Le Denier

Un don,
votre histoire !



Vous pouvez faire un don par Internet :

 → diocese44.fr
(rubrique DONNS)



Parce que votre histoire croise la sienne,
**L'Église demande votre soutien
afin de poursuivre sa mission.**

**À QUOI
SERVIRA
VOTRE DON ?**



56%

Traitement des prêtres



35%

Salaire des laïcs
en mission ecclésiale



5%

Formation des séminaristes



4%

Frais de collecte du denier

**CHAQUE DON
COMPTE,
CHAQUE DON
EST UTILE.**

**QUELQUES
CHIFFRES**

254

prêtres exercent leur ministère
dans le diocèse

dont **140**

prêtres aînés

72

diacres en activité

149

laïcs en mission ecclésiale (79 ETP*)

194

salariés sur les fonctions supports
(81 ETP*)

13 séminaristes

70 paroisses dont **32**

adhérentes au Groupement
Solidaire des Paroisses (GSP)

+ de **7 000** bénévoles investis
dans les paroisses et le diocèse

**Des dizaines de milliers
de fidèles...**

* ETP : équivalent temps plein

BÉNÉFICIEZ DE RÉDUCTIONS FISCALES

En tant que particulier, votre don est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, le don est déductible à hauteur de 60 % de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Si vous êtes soumis à l'IFI, vous pouvez donner sur le site fondationduclerge.com en précisant l'affectation **Association diocésaine de Nantes** ou en nous contactant au **02 40 76 69 49** ou deniereglise@ad-nantes.org

Rigueur et transparence sont les maîtres-mots du fonctionnement et de la gestion du diocèse.
Les comptes annuels sont **certifiés** tous les ans par un commissaire aux comptes.

Vous pouvez faire un don sur :



→ diocese44.fr
(rubrique **DONS**)

